

AU CÉGEP DE MAISONNEUVE

les leçons d'un échec

par Patrice Bordeleau

Durant l'année scolaire 1974-1975, le collège de Maisonneuve offrait à 140 étudiants de sciences humaines un cours multidisciplinaire. L'expérience devait s'étaler sur deux années, mais en raison d'un certain nombre de difficultés dont il sera question plus loin, elle n'a duré qu'une année.

Le présent texte veut être une contribution aux recherches et aux expériences qui ont cours ces années-ci, dans les cégeps du Québec, en matière de multidisciplinarité ou d'interdisciplinarité. Son auteur n'entend rien prouver, mais se propose d'apporter un témoignage sur une expérience qu'il a vécue et dont il souhaiterait qu'elle servît à quelque chose, même si, dans l'immediat, elle s'est soldée par un échec.

Je tenterai donc d'indiquer le contexte de départ de l'expérience, la définition du projet, les objectifs visés, les disciplines concernées, les effectifs étudiants, les activités prévues et vécues au cours des deux sessions et enfin, les difficultés qui ont amené la fin de l'expérience.

Je signale qu'un document d'une vingtaine de pages a été publié par l'équipe des professeurs du Multi de Maisonneuve en juin 1974. On y trouve des renseignements utiles sur les orientations essentielles du projet. Je m'en inspirerai donc abondamment dans le présent texte.

Contexte de départ

Au début de 1973, un certain nombre de professeurs du secteur III (philosophie, français, sciences humaines) se réunissaient pour réévaluer les grandes options du cégep, dans le cadre d'une consultation reliée au projet de nouveau régime pédagogique. Très tôt, quelques

participants se détachèrent de ce comité de travail dont ils jugeaient les discussions trop théoriques, pour explorer les possibilités de mettre sur pied une expérience d'enseignement multidisciplinaire. C'était là, pour eux, une occasion de fournir une réponse pratique aux questions qui se posaient.

Nous avons acquis la conviction que toutes les remarques et toutes les recommandations qui pourraient émaner de discussions, si savantes fussent-elles, risquaient fort de n'avoir pour résultat que de faire ployer encore un peu plus les tablettes déjà encombrées du ministère de l'Éducation, si jamais elles se rendaient jusque là. Nous pensions que la façon la plus utile de faire évoluer le régime pédagogique vers des réformes que nous jugions importantes était de poser un geste concret d'expérimentation de méthodes pédagogiques adaptées à des objectifs qui nous apparaissaient souhaitables et réalisables.

Nous voulions tenter de remédier à certaines lacunes que comportait et que comporte toujours le régime pédagogique actuel dans les cégeps, notamment le morcellement des connaissances, l'éparpillement des énergies des étudiants, la redondance inutile de notions à travers certains cours et le manque de motivation, aussi bien chez les professeurs que chez les étudiants. Du même coup, il nous semblait important d'essayer de contrer l'atmosphère d'anonymat qui règne dans les cégeps, en tentant, de façon modeste et limitée, de créer un milieu plus fraternel pour les étudiants, plus stimulant pour les professeurs et plus humain pour tout le monde. Dès lors, la formule qui nous semblait la plus propice était celle de l'enseignement multidisciplinaire.

C'est donc dans ce contexte et pour donner suite à ce genre de préoccupations qu'est née l'idée du Multi au collège de Maisonneuve. Au cours de la deuxième session de 1972-1973 et de l'année 1973-1974, nous avons élaboré le projet qui devait être mis en application à l'automne de 1974.

Définition (tirée du document de juin 1974)

Le système que nous proposons n'est pas seulement multidisciplinaire. Il est, plus exactement, multidimensionnel et vise d'abord à mettre à la disposition des étudiants les ressources humaines et pédagogiques qui leur permettent d'explorer en les reliant entre elles les différentes voies d'approche d'un sujet de recherche.

Dans un tel contexte, les disciplines, sans rien perdre de leur rigueur et de leur spécificité, deviennent des outils de travail plutôt que des fins en soi.

Le préfixe « multi », dans le système proposé, n'affecte pas que la seule pluralité des disciplines à mettre en rapport entre elles. Il indique aussi que l'étudiant, à partir de ses propres inté-

rêts, peut recourir à un éventail le plus varié possible de modes de recherche, d'instruments de travail, d'activités créatrices et de personnes ressources.

Objectifs (tirés du document de juin 1974)

Intégration des connaissances entre elles et dans leurs rapports avec la pratique. La multidisciplinarité semble le meilleur moyen pour permettre que les connaissances de l'étudiant deviennent un tout unifié. Les disciplines sont mises en rapport entre elles au sujet d'un même problème. L'étudiant a donc ainsi plus de chances de faire des liens entre les divers éléments étudiés.

Respect du cheminement de l'étudiant. Il s'agit d'amener l'étudiant, par l'intégration de différentes disciplines, à découvrir et à développer un projet d'apprentissage qui respecte son propre rythme de travail et ses propres aptitudes.

Développement intégré de l'affectivité et de l'intellectualité. L'étudiant n'est pas pure abstraction théorique non plus que simples mécanismes intellectuels. L'étudiant bien « formé » est, nous semble-t-il, celui qui en est venu à se connaître suffisamment pour identifier les intérêts qui soutiendront son cheminement intellectuel. La réalité nous montre qu'à défaut de « trouveurs » (selon la boutade connue), il n'est de véritables « chercheurs » sans un intérêt globalement affectif et intellectuel. Personne ne s'intéresse à un objet sans signification par rapport à lui, sous prétexte qu'il faut être objectif ou détaché pour y voir plus clair.

Apprentissage du travail individuel et groupal. Nous croyons que travailler seul à un projet ou y travailler à plusieurs implique des maîtrises qui, sans être contradictoires, sont tout de même différentes. Nous croyons que tout étudiant doit expérimenter ces deux démarches et effectuer un retour critique sur son expérimentation.

Acquisition d'instruments de travail. Dans l'optique plus générale d'amener l'étudiant à s'auto-éduquer, il est nécessaire de lui fournir les instruments de travail d'une formation continue. Ces instruments sont de trois ordres :

- ordre du savoir-faire intellectuel,
- ordre de la connaissance intellectuelle,
- ordre des habitudes mentales (analyse, synthèse et critique).

Créativité. C'est un objectif globalisant qui nous est apparu, dès le départ, fondamental. Créer, c'est avoir suffisamment maîtrisé les éléments d'une situation donnée pour en faire surgir de nouvelles connexions et un nouvel arrangement. Ce but sera atteint grâce à la liberté laissée à l'étudiant d'expérimenter les situations qu'il désire, d'intégrer les éléments de son vécu et de choisir le domaine des connaissances qu'il veut inventorier.

Disciplines concernées

Le projet, tel que nous l'avons indiqué plus haut, émanait du secteur III du collège : philosophie, français, sciences humaines. Comme il s'agissait, de la part des professeurs, d'une participation spontanée, il y eut au départ un certain flottement. Il restait, à la veille de la réalisation du projet, douze professeurs répartis comme suit : deux en philosophie, deux en littérature, un en linguistique, un en histoire de l'art, deux en sociologie, deux en histoire, un en géographie et un en psychologie. Ce dernier quitta le collège avant le début de l'expérience et ne fut pas remplacé dans le Multi.

Effectifs étudiants

La composition des effectifs étudiants donna lieu à de nombreuses tractations avec l'administration du collège et avec le syndicat des professeurs. D'une part, l'administration exigeait que nous assurions aux étudiants, dans le cadre du système Multi, un apprentissage jugé équivalent à celui du système régulier et susceptible de justifier l'émission d'un diplôme d'études collégiales. Il fallait donc composer avec ces exigences et les ressources que constituait l'équipe des professeurs, qui s'était formée sur une base spontanée. L'administration, tenant compte des disciplines représentées, nous désigna, comme groupe d'étudiants, les cent quarante qui étaient inscrits en option sciences humaines, sans préa-

lables universitaires imposés. Ces étudiants, nous assura-t-on, étaient les seuls à pouvoir faire dans le Multi l'équivalent des cours du système régulier, exception faite de l'éducation physique.

D'autre part, ce nombre de cent quarante étudiants pour 11 professeurs était loin de rencontrer les exigences de la norme provinciale de 1/15. Mais nous ne pouvions imaginer l'application des principes du Multi, notamment l'individualisation de l'enseignement, dans le cadre de cette norme. Il fallut donc négocier avec le syndicat des professeurs, chargé de répartir les dégrèvements dévolus à la recherche et à l'expérimentation pédagogiques.

Les activités du Multi

Le système que nous avons mis sur pied devait, tout en allant dans le sens de nos objectifs, assurer une transition entre le secondaire traditionnel et le collégial du type Multi. La première étape fut donc consacrée à un enseignement interdisciplinaire bien encadré, alors que la deuxième (les trois dernières sessions) devait être centrée sur les « projets » des étudiants, individuels ou en équipe, guidés et soutenus par les professeurs devenus tuteurs et consultants.

Première étape (1re session) les triades

Au cours de la session, les étudiants, divisés en quatre groupes fixes, devaient participer successivement aux activités de deux des quatre triades de disciplines établies par les professeurs. Ce système visait particulièrement deux buts : former des groupes stables où étudiants et professeurs pourraient mieux se connaître et mieux échanger ; initier les étudiants (et les professeurs) à l'interdisciplinarité.

Les quatre triades se composaient comme suit :

philosophie-littérature-histoire
sociologie-linguistique-géographie
littérature-histoire-art
philosophie-sociologie-(psychologie).

(La psychologie n'étant plus représentée au moment du début de l'expérience, cette triade devenait donc une « diade ».)

Les étudiants avaient le choix, au début de la session, de s'inscrire aux deux premières triades ou aux deux dernières, à raison de sept semaines pour chaque triade. Ce fut à partir de ce choix que les quatre groupes d'étudiants furent constitués.

Chaque triade avait une certaine autonomie quant à l'organisation de ses activités. À titre d'exemple, j'indiquerai le déroulement général de celle à laquelle j'ai participé :

- 1) le groupe en entier : initiation au Multi et à l'interdisciplinarité ;
- 2) équipes de travail : séminaires sur chaque discipline, travaux interdisciplinaires ;
- 3) le groupe en entier : autocritique, évaluation.

Les deux triades suivies par chaque étudiant furent évaluées et créditées pour six cours dans le bulletin de session.

Deuxième étape : les projets

Cette étape, qui devait occuper les trois dernières sessions, reposait sur les projets des étudiants. En fait, elle ne s'est poursuivie que pendant une session, puisque l'expérience se termina prématurément après une année. Les étudiants, individuellement ou par petits groupes, présentèrent des projets de recherche de leur choix. Chaque sujet devait approfondir, durant toute la session, un thème cor-

respondant aux intérêts et aux préoccupations de l'étudiant ou du groupe concerné, tout en assurant l'interdisciplinarité par le recours à l'éclairage d'au moins deux disciplines.

Les professeurs se répartirent les projets à titre de tuteurs ou de consultants, selon l'importance des disciplines concernées. Chaque étudiant ou chaque groupe devait rencontrer son tuteur une fois par semaine et le (ou les) consultant(s) au besoin. Ces rencontres avaient pour but de faire état du travail accompli, d'arrêter certaines orientations de la recherche et de fournir aux étudiants le support nécessaire de la part du tuteur ou du consultant.

Les tuteurs devaient tenir à jour un cahier pédagogique pour chaque étudiant (ou pour chaque groupe) dont ils guidaient le travail. À la fin de la session, chaque travail fut évalué et crédité pour six cours dans le bulletin scolaire.

Au cours de cette deuxième étape, afin d'éviter le danger d'atomisation et de favoriser un processus de socialisation, des groupes devaient être formés à partir de certains critères qui n'ont jamais été clairement définis (affinités de projets, groupes par disciplines, groupes d'intérêt et d'appartenance, etc.). Comme la fin de l'expérience avait été décidée avant le début de la deuxième session, ces groupes ne furent jamais constitués.

Difficultés rencontrées

Parmi les facteurs d'échec du Multi, j'identifierai ceux qui me semblent avoir été les plus déterminants, bien conscient, d'ailleurs, que mon estimation est partielle et peut être partielle.

Le contingentement des étudiants

Dans une expérience pédagogique qui fait appel avant tout à l'initiative des étudiants, il est normal que ceux-ci soient consultés. Or, tout s'est fait entre professeurs et administrateurs, avant le début de l'expérience. Bien plus, les étudiants du groupe qui nous fut assigné n'ont même pas choisi le Multi. Ils furent « enrôlés pour le besoin de la cause ». Par la suite, nous les avons fortement incités à participer, mais il était trop tard. Tout avait été décidé sans eux et l'inertie, jointe à la crainte d'être défavorisés par un système non officiel, eut raison des efforts déployés par certains d'entre eux pour sensibiliser leurs camarades.

La méfiance du milieu

Même s'il est jusqu'à un certain point normal que tout ce qui est nouveau inquiète, il me semble que nous étions en droit de nous attendre à un support non négligeable du milieu. Sans doute avons-nous fini par obtenir l'essentiel de ce que nous demandions pour la réalisation de l'expérience, mais ce fut au prix de discussions laborieuses, souvent épuisantes, tant avec l'administration qu'avec le syndicat des professeurs. Il n'en fallait pas davantage pour créer un climat de réciproque suspicion qui devait, par la suite, se faire sentir tout au long du déroulement de l'expérience.

Le groupe des professeurs du Multi, dans une espèce de consigne du silence, s'est replié sur lui-même, coupant, à toutes fins utiles, les ponts avec l'administration et avec les autres instances du collège. De son côté, l'administration, frustrée par un manque d'information, se refusa à cautionner plus longtemps une initiative qui tentait d'échapper à sa responsabilité. Ses principales inquiétudes semblaient se

situer au niveau de la convertibilité des apprentissages du Multi en cours créditable dans le régime pédagogique en vigueur dont, en réalité, le Multi était une forme de contestation.

D'autre part, certains membres influents du syndicat des professeurs, fidèles à des convictions d'ordre idéologique, voyaient dans le Multi une démarche qu'ils jugeaient trop « humaniste », pas suffisamment engagée sur le plan politique. D'autres professeurs, peu nombreux, étaient sympathiques au Multi, tandis que l'immense majorité conservait, à l'égard de notre entreprise, une remarquable indifférence, si ce n'était une certaine méfiance.

Le malaise au sein de l'équipe des professeurs

Le facteur le plus important de l'échec du Multi fut, à mon avis, le climat qui résulta de certaines confrontations majeures entre les membres de l'équipe des professeurs. Nous croyions, au cours des longs mois de discussions préparatoires à l'expérience, nous être entendus sur les objectifs fondamentaux du Multi. Mais il s'est révélé, à l'usage, que nous ne les concevions pas tous de la même façon.

Nous avons parié sur notre capacité de faire les compromis qu'exige l'interdisciplinarité. Mais la « déformation professionnelle » eut raison des bonnes intentions. Bientôt, ce fut l'opposition ouverte entre littéraires et esthètes d'une part et représentants de disciplines dites plus scientifiques d'autre part.

Enfin, des divergences de vues sur les questions d'encadrement des étudiants, d'exigences académiques et de rapports avec l'administration amenèrent six des onze professeurs de l'équipe à suspendre leur parti-

cipation à l'expérience et, du même coup, à mettre fin à l'expérience Multi du collège de Maisonneuve.

Conclusion

Il demeure assez difficile, au moment où ce texte est rédigé, de dresser un bilan complet de l'expérience. À mon sens, il ne fait aucun doute qu'elle était valable en soi et que, malgré son interruption prématurée, plusieurs étudiants et certains professeurs en ont retiré des avantages appréciables. Mais aujourd'hui, à Maisonneuve, on ne parle plus du Multi ou, si l'on y fait allusion, c'est souvent comme à un mauvais souvenir. Force nous est de constater que cette expérience pédagogique, qui devait contribuer, entre autres choses, à humaniser le milieu collégial en favorisant une meilleure compréhension entre étudiants et professeurs et entre disciplines connexes, a malheureusement amené un cloisonnement inconnu jusqu'ici.

Cependant, nous aurons appris qu'il n'est pas facile de réconcilier les « frères ennemis » que sont les disciplines scolaires, chacune revendiquant traditionnellement ses propres démarches mentales et restant farouchement attachée à ce qu'elle considère être son domaine exclusif. Voilà, à mon sens, le principal obstacle à l'interdisciplinarité, bien qu'il ne faille pas non plus négliger la résistance au changement et l'opposition des structures établies.

Faut-il, pour autant, renoncer à une formule qui semble, aux yeux d'un grand nombre, remédier aux principales failles du système actuel ? Non, sans doute. Mais si c'était à refaire, il faudrait procéder de façon plus modeste. Commencer, par exemple, par un jumelage de deux

cours particulièrement connexes, pour étendre graduellement le décloisonnement à d'autres disciplines. Je crois, d'ailleurs,

qu'une telle démarche est actuellement en cours au collège de Maisonneuve. C'est peut-être tout ce que celui-ci peut se per-

mettre pour le moment, compte tenu du contexte actuel et des retombées d'un échec encore tout récent.

L'auteur est professeur de français au cégep de Maisonneuve.

FERNAND MUCCI

consultant en animation et audio-visuel

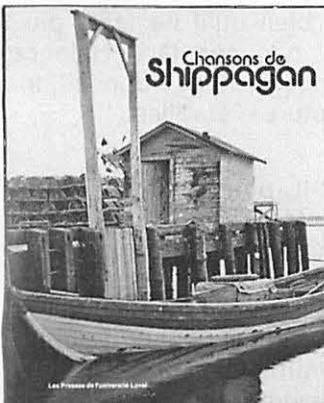
721-2733

Un autre beau volume de la célèbre collection des « Archives de Folklore »

CHANSONS DE SHIPPAGAN

recueillies par Dominique Gauthier

transcription musicale de Roger Matton



70 chansons exprimant les joies et les peines du peuple acadien. Rigoureuse transcription des mélodies avec les caractéristiques rythmiques propres à ce style ornementé traditionnel en Acadie. Notes linguistiques de Félix-Antoine Savard mettant en relief les éléments savoureux de la langue archaïque encore en usage chez les vieux Acadiens de Shippagan. 208 pages, \$12.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4